

## U. N. E. F. INFORMATIONS

Édité par le Secrétariat de l'U. N. E. F. - 15, rue Soufflot

### S O M M A I R E

#### ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE

#### PREMIERE PARTIE : LE SENS DE L'ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE.

- A- LA NECESSITE DE L'ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE
- B- LE CONTENU DE L'ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE
- C- LES CONDITIONS DE L'ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE
  - o Problèmes organisationnels du syndicat
  - o Relations avec le corps professoral

#### DEUXIÈME PARTIE ; L'INTERVENTION SUR LE TRAVAIL ÉTUDIANT

- A - INTERVENTION SUR les Cours Magistraux  
les Travaux Pratiques
- B - LE TRAVAIL EN GROUPE
- C - LES COLLOQUES

#### TROISIÈME PARTIE : ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE ET ACTION REVENDICATIVE

- A - RÉFLEXION SUR LE TRAVAIL ÉTUDIANT ET MICRO-REVENDEICATIONS
- B - ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE ET ACTION REVENDICATIVE NATIONALE
  - o Liaison. avec les luttes budgétaires
  - o Liaison avec les luttes structurelles
- C - LA CONDUITE DES ACTIONS REVENDICATIVES A LA BASE
  - o Les formes nouvelles d'action revendicative à promouvoir (exemple : grève des Travaux Pratiques).

## A - LA NÉCESSITÉ DE L'ACTION UNIVESITAIRE DE BASE

Dans cette perspective de revendications nationales visant à transformer l'institution universitaire, le sens de l'action universitaire de base apparaît clairement. La vocation de syndicat de masse de l'U.N.E.F, le succès des revendications structurelles supposent que les Étudiants aient une conscience claire de la crise actuelle, de la nécessité et de la possibilité de transformation.

Le syndicat doit définir une "pédagogie de l'action" qui lui permettra de sensibiliser les étudiants sur les plans de l'organisation de leur enseignement.

L'état de sensibilisation du milieu, l'appréhension concrète qu'il a des problèmes universitaires ne nous permettent pas d'avancer des modèles concrets et précis de revendications dès le début de cette rentrée. La dénonciation des incohérences du projet FOUCHET, le retentissement du Manifeste de l'U.N.E.F. permettront certes, de faire un travail d'agitation, et d'explication important. Mais il faudra de plus que les revendications ayant trait à l'organisation de l'enseignement et aux méthodes de travail aient une signification concrète (1) pour les étudiants, ce qui, malgré le travail de sensibilisation fait l'an dernier par certaines corpos sur les problèmes pédagogiques n'est pas toujours le cas.

L'action universitaire de base, c'est-à-dire la pédagogie du syndicat, doit permettre la sensibilisation sur des objectifs nationaux, définir des objectifs élémentaires aux niveaux de l'amphi (les "objectifs microscopiques"), et écartera les obstacles qui s'opposent à une action revendicative sur la transformation de l'Université et l'opposition aux projets technocratiques.

1) - Nous parlons ici des problèmes tels que : revendication d'un enseignement plus méthodologique en propé, organisation de la licence par année, création d'équipes pédagogiques. Par contre, il est possible d'apporter dès le premier trimestre une réponse concrète à l'Université trialiste et à la création de licence au rabais en posant la revendication d'une université unitaire, de la licence en 4 ans. Les autres objectifs soulevés ci-dessus devant être aussi avancés mais ne pourront pas avoir de contenu très précis avant le deuxième trimestre.

Cette action universitaire de base devra :

- A partir des problèmes vécus et ressentis quotidiennement, faire prendre conscience de la nature réelle des difficultés rencontrées concrètement par les Étudiants dans leur vie, leur travail. Actuellement, est seulement perçu un malaise confus devant les carences matérielles (locaux, assistants, la faible qualité de certains enseignements, ou les aberrations les plus évidentes du système pédagogique (examens, bachotage) : les Étudiants ont aussi souvent l'impression d'être perdus, ne sachant pas exactement où ils vont (vers quel avenir professionnel ?) ni comment (à quoi sert tel ou tel cours, etc... ?). Ce malaise confus n'est pas évidemment relié consciemment dans l'esprit de l'étudiant à ses causes réelles.

- Faire prendre conscience, de la nécessité et de la possibilité d'agir collectivement pour transformer l'institution universitaire.

Pour passer du malaise confus ressentie individuellement à une attitude critique collective et donc revendicative du milieu, une intervention syndicale est indispensable ; un tel passage ne peut se faire spontanément. Et notre vocation de syndicat de masse, capable d'obtenir face à un pouvoir hostile des résultats, nous interdit des actions qui ne seraient susceptibles de mobiliser qu'une petite minorité, agissant par exemple au nom de motivations purement externes par rapport à l'expérience vécue du milieu (l'opposition au pouvoir pour elle-même, la solidarité pour elle-même avec les forces démocratiques, etc...).

Si nous renonçons à de telles actions qui nous condamneraient à l'isolement dans le milieu et donc à la défaite, la nécessité de « l'action universitaire de base » est évidente pour permettre le "dévoilement" du malaise confus et la prise de conscience de la nécessité d'actions revendicatives de masse pour transformer l'Université.

## B - LE CONTENU DE L'"ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE" :

Dans l'action universitaire de base du syndicat, qui vise à créer les conditions de revendications de masse sur la transformation de l'Université, il est possible de distinguer trois pôles, qui doivent être étroitement liés.

- La transformation de l'attitude des Étudiants vis-à-vis de leur travail, de leur statut : analyse critique par les étudiants de leur situation, etc., liaison entre leur expérience vécue et les causes profondes de la crise, etc... (dans cette perspective, voir concrètement le rôle des commissions universitaires, des comités mixtes, des colloques, etc...)

- La transformation de certains aspects de la pratique universitaire des étudiants (sans revendications à proprement parler) - lancement des Groupes de Travail Universitaires, expériences de transformation de certains cours, etc...

- Les microrevendications (ou revendications locales sur les problèmes universitaires) qui seront des étapes intermédiaires dans la lutte revendicative nationale (1).

Il est évident que dans la pratique, ces trois pôles doivent être étroitement liés. Le développement d'une attitude critique du milieu étudiant ne peut guère se poursuivre, s'il ne s'accompagne de la formulation de contre-propositions précises et d'objectifs revendicatifs, s'il ne s'intègre dans une campagne nationale.

Toute action syndicale qui ne comporte pas un aspect positif(2) par la définition de propositions alternatives est rapidement vouée à l'échec.

D'autre part, le lancement des Groupes de Travail Universitaires, les expériences, les colloques, etc... sont condamnés rapidement à l'échec s'ils ne sont pas reliés à un "plan" d'ensemble visant à développer l'attitude critique et revendicative des étudiants.

L'intérêt de ces expériences est de fournir des exemples-témoins, et de "dévoiler" aux étudiants les obstacles auxquels se heurte la transformation de l'Université.

(1) cf. 3ème partie

(2) La positivité de l'action syndicale sera la capacité du syndicat à proposer des solutions alternatives aux problèmes vécus par les étudiants, de les valider par des expériences témoins, de les relier aux revendications nationales.

Il est totalement utopique de s'imaginer qu'une extension progressive sans revendications - de nouvelles formes de travail (G. T. U., cours Magistraux rénovés, etc...) pourrait progressivement transformer l'Université : dans le lancement de ces expériences, on bute très vite sur certains préalables posés par l'existence des structures universitaires actuelles (le bachotage des veilles d'examen limite la possibilité de promouvoir de nouvelles méthodes pédagogiques dans le cadre actuel).

Il est donc indispensable de les relier aux micro revendications et aux revendications nationales.

### C - LES CONDITIONS DE L'ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE

Pour mener à bien ce travail de sensibilisation le syndicat doit s'en donner le moyen : une organisation syndicale décentralisée, une capacité d'intervention dans l'amphi correcte, que ce soit lors des contacts étudiants-professeurs, que ce soit lors de la formulation des critiques et des propositions par le syndicat.

#### I) Nécessité d'approfondir la réflexion Syndicale :

Nos objectifs supposent que la "réflexion" du syndicat soit assez fine pour nous permettre de relier la perception vécue par les étudiants des problèmes, aux causes générales la crise actuelle, aux thèmes de revendications nationales. Les affirmations générales sur la crise, la réforme technocratique du Gouvernement sont, par rapport aux étudiants, totalement inefficaces.

Il nous faut savoir :

- que les problèmes réels qui se posent par discipline (c'est-à-dire au niveau des différentes corpos...)
- la perception qu'en ont les étudiants et pourquoi.

C'est dans cette perspective, qu'il faut replacer le Manifeste. Après le rapport MOUSEL et les nombreuses études réalisées l'année dernière, il était nécessaire de réunir et de présenter de façon aussi complète et cohérente que possible les positions de l'U.N.E.F. Mais le Manifeste ne doit pas être considéré comme une panacée, qui, lue par les étudiants provoquerait une sensibilisation immédiate, le Manifeste n'est qu'une étape de notre travail, à titre d'exemple, il faut :

- réaliser par office (et si possible à l'intérieur des offices par discipline) l'équivalent du Manifesté au cours du 3<sup>e</sup> trimestre.

- engager sur des points précis des études monographiques qui nous fourniraient des éléments nouveaux importants.

## 2) Nécessité d'une organisation du syndicat décentralisée :

L'organisation du syndicat doit correspondre aux objectifs que nous nous sommes fixés : elle doit permettre la mise en œuvre de l'Action Universitaire de Base. Il n'est pas question de tenter de dessiner l'organigramme du syndicat. Il s'agit simplement une fois indiqué l'objectif d'une organisation syndicale décentralisée, organisée à la base sur les lieux de travail, d'envisager dans cette perspective à partir de l'état actuel de l'organisation les transformations à réaliser en 1964-1965 qui se situent sur deux plans :

### a - Animation de l'amphi ou du T.P.

C'est au niveau de l'amphi, ou du T. P. que l'essentiel de l'action universitaire de base doit être mis en œuvre. Il ne s'agit pas de tenter une implantation utopique des C.S.B qui constitueraient les cellules de base permanente où se prendraient les décisions syndicales, ce qui dans les conditions actuelles serait utopique (i). Il s'agit simplement pour les délégués d'amphi ou de T.P. d'installer rapidement, des comités d'amphi, ou de T. P., ces structures étant ouvertes à tous les étudiants.

(I) Cette constatation n'exclut pas que lors des élections de délégués syndicaux, du vote du programme de la corpo, il soit souhaitable que soient réunis les syndiqués de l'amphi pour faire des choix. Ce que nous mettons en cause c'est la possibilité d'implanter des cellules de base, partie intégrante du syndicat à l'heure actuelle.

Elles doivent organiser l'essentiel de l'action universitaire de base, lancement des G.T.U. des expériences, organisation des micro revendications, traduction des revendications nationales, etc... Les comités d'amphi (ou les G. S. B, ouverts) doivent être implantés au niveau le plus bas. Ils devront donc se trouver, si possible, au niveau des T.P. et des T. D. cela d'autant plus que le T. P. est dans de nombreuses disciplines la véritable unité de travail (par contre en sciences expérimentales, la constitution de comité de T. P. sera pratiquement impossible).

- Mise en place de Groupes d'Etude

Si la démocratisation du syndicat par l'implantation générale ce G. S. B. est irréaliste, par contre il est possible cette année de mettre en place des Groupes d'Étude (c'est-à-dire structures syndicales correspondant à une discipline ou à un groupe de disciplines voisines), donnant une forme fédérative aux corpos.

Ces Groupes d' Étude permettront de réaliser une première démocratisation du syndicat, parce qu'ils toucheront un plus grand nombre de militants que les bureaux de corpos isolés mais, surtout, parce qu'ils offriront aux militants un domaine concret de travail, les problèmes d'une discipline sur lequel il leur sera possible de vérifier la validité des positions du mouvement. La tâche des Croupes d'Études sera, en effet, de coordonner et impulser l'action universitaire de base, mettre en place les comités d'amphi, de T. P., étudier les propositions de réforme et les problèmes spécifiques pour chaque discipline. Les groupes d' Étude sont le niveau privilégié (2) pour la réflexion sur les problèmes universitaires, l'étude des problèmes épistémologiques, de devenir professionnel correspondant à une discipline donnée. On ne peut enfermer le travail d'étude, d'élaboration au niveau du Certificat, structure d'enseignement dépassée que nous constatons.

(2) Les Groupes d' Étude seront coordonnés sur le Plan National par les commissions disciplinaires d'office pour ce travail d'étude.

Cette année, les corps auront en général, assez de militants pour mettre en place des Groupes d'Étude, ou comités de spécialités ; ce sera la tâche organisationnelle principale du syndicat.

### 3) Les relations avec le corps professoral

Au sein de l'Action Universitaire de Base que nous venons de définir, le corps professoral doit jouer un rôle important.

Nous estimons qu'il serait grave de vouloir rejeter le corps professoral de notre action universitaire de base, sous prétexte que dans le rapport étudiants-professeurs, le professeur possède le pouvoir, l'autorité. Une telle démarche amènerait implicitement au refus de considérer que le rapport pédagogique, quelque soit par ailleurs le caractère institutionnel qu'il prenne est un élément de l'enseignement. Il faudrait aussi tenir compte du statut de l'assistant qui est différent de celui du professeur.

Il faut, à notre avis, considérer que s'il est vrai que le statut des professeurs dans l'Université libérale les amène à défendre très souvent des conceptions réactionnaires, ce statut est actuellement en voie de disparition, de plus, les professeurs ont intérêt, pour un meilleur exercice de leur profession, à un changement de l'Université allant dans le même sens que l'Université que nous proposons. Le corps professoral n'est donc pas à rejeter, mais à convaincre.

D'autre part, il est indispensable pour mettre sur pied certaines expériences, pour avancer dans l'élaboration de ref. de structures, de nous assurer la participation d'un certain nombre de professeurs, ne serait-ce que d'un point de vue technique. Pour ces raisons, nous pensons que les comités mixtes étudiants-professeurs doivent être multipliés à la rentrée.

Ces comités mixtes permettent :

- la possibilité de faire passer dans le corps professoral un certain nombre de nos thèmes (à partir du Manifeste, par exemple)
- l'élaboration sur le plan d'une licence de projets cohérents de réforme.



- la mise en place d'expériences témoins (I), de réformes, réorganisation de l'ensemble qui constitueront pour nous des étapes intermédiaires dans notre lutte pour des réformes structurelles.

- la dynamisation de notre action syndicale ; la répercussion à la base des travaux des comités mixtes étudiants-professeurs permettra d'animer les comités d'amphi (ou C. S. B.), en leur donnant un objet concret. Le schéma de travail des comités mixtes étudiants-professeurs pourrait être, le suivant :  
préparation de la réunion d'ans les C. S. B. à partir du Manifeste et de la situation propre à la discipline)- discussions au comité mixte - répercussion sur l'amphi qui en tire les leçons, met en place les expériences décidées, ou les revendications,...

Les comités mixtes doivent être organisés par discipline et non par amphi, car ce serait à ce niveau enfermer les étudiants, soit dans des protestations sur tel ou tel certificat sans le replacer dans la licence, soit essayer de dépasser un tel corporatisme par des idées générales tirées du Manifeste sans en pouvoir donner l'application concrète au niveau de la discipline.

Ces comités peuvent devenir permanents (2). Les étudiants de l'amphi et de la licence auront alors un objet permanent pour pouvoir travailler sur les questions de l'enseignement.

L'intérêt de ces comités n'est pas tant la parité qui n'a guère de signification étant donné ce que sont les rapport étudiants-professeurs, que la possibilité du dialogue étudiant-professeur et surtout la possibilité que ces comités peuvent avoir de transformer l'enseignement.

Ces comités doivent donc, pour avoir un intérêt aux yeux des étudiants, discuter véritablement des problèmes de l'organisation de la licence (3) (méthodes de travail, ordre des certificats, répartition des programmes, etc...) et ne pas se perdre dans des généralités.

(I) exemples donnés ci-dessous.

(2) il y a cogestion de l'institut à Strasbourg - sociologie

(3) à Aix-Marseille psycho-socio des réunions étudiants-professeurs ont permis l'instauration implicite d'une licence par année.

Cela dépend avant tout des représentants étudiants, des exigences qu'ils défendront à partir des comités d'amphi dans les comités mixtes.

## DEUXIEME PARTIE

-----

### L'INTERVENTION SUR LA PRATIQUE UNIVERSITAIRE

-----

#### DE L'ETUDIANT

-----

Le niveau le plus élémentaire de l'action universitaire de base sera l'organisation du travail étudiant, la mise en place d'expériences, etc...

Cette intervention devra se faire sur :

- les différentes unités d'enseignement
- la relation étudiant-professeur
- le travail personnel de l'étudiant (susciter le travail en groupe).

c'est-à-dire, sur ce que nous appelons la pratique universitaire de l'étudiant.

A côté de cela, le syndicat peut mener un certain nombre d'activités (conférences, débats, etc...) que nous aborderons à la fin de cette deuxième partie, mais ces activités n'auront qu'un rôle annexe, car ne s'insérant pas dans la pratique universitaire de l'étudiant.

Cette intervention devra évidemment se faire suivant les grandes lignes explicitées dans le Manifeste.

- nécessité d'une adaptation du contenu de l'enseignement au développement des Sciences, des Techniques,
- nécessité d'un enseignement méthodologique, la qualité de l'enseignement supérieur devant être d'apprendre à apprendre,
- nécessité de permettre à l'étudiant d'avoir une vue synthétique et critique de sa discipline et de sa future profession.

Le syndicat devra montrer que l'intervention sur la pratique universitaire découle de sa critique de l'enseignement et est liée aux thèmes revendicatifs nationaux.

Il est indispensable que la pratique de l'U.N.E.F apparaisse pour le milieu, la plus unifiée possible (I).

### A - INTERVENTION SUR L'ENSEIGNEMENT

Les possibilités d'intervention, d'expérimentation, dépendent de l'unité d'enseignement à laquelle on s'adresse.

#### L- La transformation du cours magistral

Le cours magistral doit évoluer dans un sens plus méthodologique, donner des directions d'étude, beaucoup plus qu'un contenu rigide.

A ce niveau là, une transformation du cours magistral nécessitera dans la mesure où nous l'avons vu : il est difficile de se mettre en situation conflictuelle avec le corps professoral une coopération consciente étudiants-professeurs (2)

Mais à part les petites facultés où les cours sont quelquefois donnés devant 40 étudiants, où des expériences beaucoup plus intéressantes pourraient être faites (3), nous pensons que l'organisation d'expériences pourrait se faire suivant le schéma suivant :

- donner au cours un rôle plus méthodologique, par l'inclusion de conférences de méthodes discutées par l'étudiant ensuite (4). Mais il faut voir que si en sciences humaines ces conférences de méthodes ont une signification Cela paraît plus difficile en sciences.

(1) Voir à ce sujet la 3<sup>ème</sup> partie de ce texte,

(2) Quelquefois, les professeurs eux-mêmes mettent en place de nouvelles méthodes pédagogiques, celles-ci sont alors accueillies très passivement par les étudiants, ce devrait être le rôle des corps d'essayer de montrer les possibilités de telles méthodes, et d'en dégager au comité d'amphi ou G.S.B. l'intérêt et de faire au milieu la comparaison avec la situation dans les autres certificats ou dans les autres villes.

(3) Nous n'en connaissons malheureusement pas d'exemples, mis à part les T.P. à Orléans. Les corps de ces facs. doivent essayer, en relation avec leur office de mettre en place des expériences remettant en cause le statut actuel du professeur.

La diffusion de ces expériences pourrait par la suite servir de modèles revendicatifs

(4) Géographie - Strasbourg

- C'est en général, à partir d'une redéfinition du rapport entre l'information écrite et orale qu'il sera possible de modifier le cours magistral.

Les Comité d'amphi ou C.S.B. doivent remettre en cause les conceptions du polycopié du cours. Le polycop devra donner le contenu du programme de la matière enseignée, tandis que le cours devra donner plutôt des directions d'études, des voies de « recherche ». Il conviendra à notre avis avant de faire des expériences, en commun avec les professeurs, de nuancer et préciser cet extrait du Manifeste en tenant compte des spécificités de chaque enseignement.

Ainsi, si nous pensons que par exemple en Lettres, le cours et la polycopie devront répondre à peu près à ce schéma, en mathématiques, le cours devra, d'une part permettre à l'étudiant d'avoir une vue synthétique de la région du savoir enseigné et devra d'autre part, contenir suffisamment de détails pour affiner une démonstration (il ne serait pas indispensable que le polycop contienne les moindres étapes de la démarche de la démonstration mais plutôt l'orientation générale de ladite démarche).

## 2- L'intervention au niveau des classes d'application (T.P., T.D., etc...)

C'est à l'échelle du T.P. que peuvent se développer les expériences les plus intéressantes. En effet, on n'a plus à se heurter aux préalables posés par le trop grand nombre d'étudiants dans les cours magistraux, de plus les assistants sont plus réceptifs que les professeurs au développement d'expériences pédagogiques et à la collaboration avec les étudiants.

Les T.P. doivent, d'une part, être reliés au cours magistral, d'autre part ne doivent pas être des sous-cours (cf. Manifeste). Il convient donc de poser en comité de T.P., auprès de l'assistant une réorganisation du T.P. qui pourrait inclure les points suivants :

- le maximum de participation des étudiants à leur enseignement, un dialogue étudiant – enseignant est nécessaire pour cela, il faut exiger, en particulier, de ne pas dépasser les normes de 25 étudiants par T.P.
- le T.P. doit préparer le cours magistral, le commenter ensuite par une discussion avec l'assistant, dégager dans le T.P., la méthodologie du cours, etc...

- ces classes d'application devront favoriser le travail des G. T. U. qui pourraient faire des exposés sur leurs travaux qui seraient ensuite discutés par la classe d'application (I).

Les expériences à partir des classes d'application peuvent être nombreuses et diverses, l'orientation à promouvoir dans le sens défini dans le Manifeste.

### 3 - Les manipulations (en sciences expérimentales)

Les expériences de réorganisation des manipulations sont peu connues. Toutefois, on peut donner deux directions de travail :

- une meilleure liaison entre le T. P. et le cours (par la multiplication du matériel, pour éviter le roulement traditionnel qui entraîne un décalage, la mise en place de manipulations correspondant à l'enseignement donné si ce n'est pas le cas...)

- la mise en place d'expériences développant l'esprit d'initiative chez les étudiants. Les exposés par exemple sur les manipulations peuvent être faits. Une expérience intéressante va être mise en place à Orléans, des T. P. libres y seront organisés avec faculté pour les étudiants de travailler et faire des rapports en groupe. Il faut d'ailleurs noter qu'en sciences expérimentales, le travail en groupe a plus de valeur quand il s'agit des T. P. que de la rédaction de problèmes qui, actuellement, ne permettent pas la promotion de nouvelles méthodes de travail étant des applications souvent mécaniques du cours.

### B- LE TRAVAIL EN GROUPE

L'intervention sur l'enseignement est un élément à développer dans l'action à la base du syndicat ; elle permet de faire découvrir à l'étudiant la possibilité de modifier certaines relations.

Mais l'élément principal de l'intervention du syndicat sur le travail étudiant doit rester le G.T. U. et les expériences-témoins faites à partir du G. T. U.

Le travail en groupe est une des conditions de rénovation des méthodes de travail dans l'enseignement supérieur. Il constitue en effet une initiation aux méthodes de travail professionnel, mais surtout, seul il permet dans l'activité universitaire non institutionnelle (non organisée par l'administration) le développement de nouvelles méthodes de travail.

Les G. T. U. permettent au niveau de l'amphi ou du T. P. de briser l'individualisme du milieu (à condition évidemment que l'on ne cloisonne pas les groupes et remplace comme ce fût le cas la plupart du temps, l'absence de communication entre étudiants par l'absence de communication entre groupes).

La mise en place des G. T. U. et les expériences témoins possibles à partir des G. T. U. ne nécessitent pas toujours l'accord du professeur, bien qu'il soit nécessaire que les corps la recherchent.

Or, ce préalable de l'accord des professeurs est sans doute ce qui gênera, du moins dans un premier temps, la multiplication des expériences pédagogiques.

La déception qu'ont eue certains, à propos de l'opération G.T.U. ne saurait tenir à un échec des G.T.U., mais aux erreurs des corps. De nombreuses conceptions énoncées sur les G. T. U. ont été développées l'an dernier.

On avait cru qu'il était possible dans les G. T. U. de faire du travail "créateur, de recherche", c'était ignorer l'emprise des structures universitaires sur le groupe, la nécessité de préparer l'examen. Cela a conduit à des tentatives de lancement de "G. T. U. pilotes", qui ont là plupart du temps conduit à l'échec.. Certes, ces tentatives étaient transposées d'expériences antérieures citées en exemple, mais il est encore inconcevable d'assimiler un G.T.U. des E.N.S ou de sciences Po, à un G. T. U. en sciences, un G.T.U. de physique sans tenir compte des spécificités de chaque discipline.

Un autre type d'erreur furent les conceptions autonomistes des G. T. U.. Les militants procédant sans doute par analogie refusèrent l'intégration dangereuse, et s'abstinrent d'avoir pour l'établissement des G. T. U. des relations avec le corps professoral, ce qui, aux yeux des étudiants fit beaucoup décroître l'intérêt des G.T.U, les étudiants estimant n'avoir pas attendu l'U.N.E.F. pour pouvoir travailler en groupes...

De plus, certaines corpos avaient formé des G. T. U. très bureaucratiquement sans tenir compte des affinités naturelles entre étudiants, et s'étonnaient ensuite de voir la désagrégation rapide de ces groupes. L'unité du groupe est souvent très difficile à constituer si les étudiants qui le forment ne se connaissent pas. Le moniteur que fournissaient quelquefois les corpos n'arrivait pas à unifier le groupe, il était, en effet, perçu par le groupe comme un sous-professeur et non pas comme un étudiant du groupe.

Ces considérations nous amènent à revenir sur l'objet du travail des G. T. U. leur forme d'organisation et leurs possibilités. (1)

- Objet du travail des G. T. U.

Les G. T. U. travaillent essentiellement à partir du cours magistral. Il serait illusoire de vouloir -surtout en début d'études- faire dépasser à tout prix ce stade aux G. T. U., alors que les étudiants ressentent la nécessité de préparer l'examen.

Il convient, plus simplement, de favoriser, aussi bien en donnant dans les réunions inter G.T.U des tâches au G. T. U. que par l'intervention de syndicalistes internes au G. T. U. la promotion de nouvelles méthodes de travail. Le GTU par exemple peuvent élaborer des synthèses qui seraient ensuite photocopiées (2).

(1) Nous développerons ces questions sommairement dans la mesure où l'année passée une série de textes avait posé les problèmes relatifs aux G. T. U. : note d'introduction à l'A. G. de juillet 1963 sur les G.T.U. - Article de Xavier Joseph des "recherches universitaires," n° 4 et 5 de 1963 - Article de J. P. Malrieu dans les cahiers de l' U. N. E. F., N°4, etc...

(2) MARSEILLE - B. M. P. V.

Les G. T. U. pourraient faire des problèmes collectifs ou participer à des T. P., dont ils rédigeraient des exposés (cette dernière initiative est préférable dans les sciences expérimentales où les problèmes ne sont en général que l'application mécanique du cours, tandis que le T. P. laisse plus de liberté à l'esprit).

Enfin, dans les disciplines, intermédiaires marginales, ou en fin de licence, les G. T. U. peuvent effectuer des travaux de recherche. Le rapport de Sciences Po, envisage par exemple, de créer des G. T. U. interdisciplinaires, sur des sujets englobant plusieurs disciplines de Sciences Humaines (urbanisme, par exemple).

#### Forme d'organisation des G. T. U.

Le G. T. U. doit, pour fonctionner, regrouper les étudiants de préférence par affinités ou en utilisant les sous-structures de l'enseignement (diviser par exemple les T.P.)/ Les groupes manquant d'homogénéité risquent la plupart du temps d'éclater, même si cette homogénéité essaie de se constituer autour d'un animateur extérieur aux G. T. U. fourni par la corpo. L'attitude bureaucratique du syndicat qui a très souvent organisé lui-même des groupes en répartissant arbitrairement les étudiants est donc une erreur.

Cette conception du groupe de travail nous amène à poser le rôle de l'animateur et du militant syndicaliste dans le G. T. U.. L'intervention externe d'un animateur fourni par la corpo est très souvent dangereuse. En effet, cet animateur, perçu comme "-sous-professeur", par le groupe, soit, remplit son statut de sous-professeur, soit alors, s'il essaie d'être le moins directif possible, est contesté par le G. T. U., puisqu'il ne remplit plus ce rôle-là.

Sa présence permanente fait que l'homogénéité du groupe se constitue autour de lui : jamais les étudiants n'apprendront réellement à organiser dans ce groupe leur travail de manière autonome.

Les syndicalistes des groupes de travail auront à jouer le rôle d'animateur des G.T.U.. Leur statut sera analogue évidemment, à celui des autres stagiaires, mais ils pourront animer le groupe, proposer des directives, des méthodes de travail. Cela ne signifie pas du tout d'ailleurs, qu'ils doivent jouer au sous-professeur ou s'occuper à lui seul des problèmes d'organisation matérielle du groupe.



Il peut apparaître nécessaire (en propé surtout) d'avoir à la disposition du G.T.U. un certain nombre d'étudiants qualifiés à la disposition du groupe en tant que "moniteurs techniques". Ces moniteurs techniques ne participent pas aux travaux du groupe, mais pourraient, par exemple, venir à la séance suivante si le groupe le demandait.

#### G.T.U. et action syndicale

L'action syndicale au sein des G.T.U. ne peut être menée. Sinon, ces structures apparaîtraient aux yeux des étudiants comme des courroies de transmission du syndicat. Il ne peut donc être question de retomber dans certaines déviations de l'an passé, où les délégués faisaient discuter les étudiants du syndicalisme dans le G.T.U.

D'autre part, il faut aussi éviter certaines illusions qui faisaient croire que, parce que l'étudiant travaillait en groupe, il pourrait "contester" par là même l'enseignement.

Certes, l'organisation des G.T.U. tend à modifier partiellement certaines relations (rapports entre étudiants, rapports maître-élève s'il se crée un dialogue G.T.U. - assistant au cours de réunion inter-G.T.U. par exemple). Mais, seule l'action consciente du Syndicat pourra montrer aux étudiants la possibilité de transformer des relations par une action revendicative sur les structures de l'enseignement.

De plus, un G.T.U. ne modifie ces relations que s'il y a intervention permanente du syndicat sur le G.T.U., à partir surtout des réunions inter-G.T.U., et par l'animation interne du groupe - Choix du mode travail en particulier -. L'intervention sur les groupes en tant que tel, sur le travail des groupes, sur leurs relations est nécessaire, non seulement pour que les groupes travaillent "convenablement", mais pour éviter que les groupes se sclérosent. Le travail en groupe n'est, en effet, pas incompatible avec l'institution universitaire actuelle. L'existence des sous-colles en médecine le démontre. A l'individualisme des étudiants, peut se substituer très facilement un individualisme des groupes. Les illusions sur les G.T.U. démocratiques laissés libres ne font que précipiter l'intégration des groupes dans le système universitaire actuel.

Il importe donc que le syndicat : dirige les groupes discute avec eux des voies de travail - facilite la confrontation des G.T.U. entre eux - développe les discussions G.T.U.-professeurs.

Ces remarques donnent une grande importance aux réunions inter-G.T.U., aux confrontations entre les G.T.U.-professeurs dans les comités d'amphi. Cela d'autant plus que le niveau

de la réunion inter-G.T.U. (comité d'amphi ou de T.P.) correspond à celui de la structure syndicale la plus basse. Les réunions inter-G.T.U. permettront de lier travail en groupe, discussions et critiques du cours du professeur, etc...

- L'objet des réunions inter-G.T.U. sera donc, de comparer les travaux des G.T.U., leur proposer une direction
- discuter avec les professeurs sur :
  - o les travaux des différents groupes de travail
  - o leurs cours,
  - o critiquer les cours, l'organisation de l'enseignement

Le rôle du syndicat dans l'organisation des G.T.U. devra donc être :

- de leur donner les meilleurs moyens de fonctionnement,
- de les relier entre eux, de développer au maximum les réunions inter-G.T.U., de développer à partir de ces réunions la critique de l'organisation de l'enseignement par les étudiants.

L'intervention sur le travail des G.T.U. pourrait se faire, d'une part, par l'animateur interne au groupe (voir ci-dessus), sans se faire d'illusions sur les possibilités du groupe -(possibilités de travail en dehors du cours, créateur, etc...) et, d'autre part, au niveau des réunions inter-G.T.U..

#### D- COLLOQUES

Le syndicat devrait organiser des colloques, discussions, autour des problèmes de l'Enseignement. Nous n'aborderons pas ici ces points de manière exhaustive, ils dépendront des conditions locales, nous signalons toutefois pour mémoire :

- Discussions étudiants-professeurs pré-universitaire (I) Cela pour permettre aux étudiants d'exprimer ce qu'ils attendent du cours, pour que les professeurs explicitent les choix qu'ils font sur le programme. Ces discussions permettront de préparer pour le syndicat un terrain de sensibilisation.

(I) Cf. Expérience de l'École des Mines de Nancy (revue ESPRIT mai 1964).

- Colloques : L'organisation de colloques sur le devenir professionnel, les problèmes de division, d'histoire, des sciences, etc... peut être intéressante. Toutefois, il est nécessaire de relier ces activités à la critique que le Syndicat fait de l'enseignement. Le sujet à développer pourrait être du type "le développement de la physique moderne et la vétusté de la licence actuelle" plutôt que des sujets trop techniques et peu critiques, comme ont pu le faire les corpos précédemment.

Ces colloques doivent être intégrés dans l'action universitaire de base, le syndicat montrant les répercussions des thèmes généraux soulevés lors de ces colloques sur l'enseignement de tel ou tel certificat.

Enfin, nous signalons les colloques sur les thèmes de l'action revendicative, intersyndicaux sur le plan des A.G.E., avec les syndicats enseignants sur le plan de la faculté qui devront, durant la campagne de rentrée être développés et coordonnés par les Bureaux Nationaux (1)

### TROISIEME PARTIE

#### ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE ET REVENDICATION

##### A- LA REFLEXION SUR LE TRAVAIL ETUDIANT

###### LA MISE EN PLACE DES MICRO-REVENDICATIONS

L'intervention sur le travail étudiant permettra une sensibilisation des étudiants en "dévoilant" certaines relations (relations pédagogiques telle qu'elle est conçue, relations entre étudiants) et en faisant ressentir implicitement le besoin d'en changer. Elle aura aussi permis au syndicat de définir un certain nombre de modèles alternatifs possibles au niveau microscopiques du T.P. de l'amphi ou de la licence,

Mais cette prise de conscience, ce "dévoilement" ne pourra être réalisé réellement que si le syndicat intervient pour que le milieu puisse tirer les leçons de l'intervention sur le travail étudiant qu'a pu faire le syndicat et en saisir la portée.

(1) cf. document action revendicative du Bureau National.

Cela est d'autant plus important que même dans les "corpos pilotes" il est bien évident que l'"intervention sur le travail étudiant" ne touchera que des domaines réduits de la pratique universitaire de l'étudiant, et le syndicat ne doit pas refuser de porter la critique dans tel ou tel domaine sous prétexte qu'il n'a pas fait d'expériences pilotes (l'erreur du mouvement l'an dernier qui portant ses efforts sur les G.T.U. négligea tout thème n'ayant pas trait aux méthodes pédagogiques ne doit pas être renouvelée).

La réflexion sur les expériences pédagogiques - les G.T.U. doit permettre aux étudiants de comprendre les raisons de leur mise en place, d'examiner leurs intérêts -par exemple est-il réellement plus intéressant de travailler en G.T.U. ?- de saisir leur limite et de voir en quoi cette limite est intrinsèque à l'expérience même ou vient de l'institution universitaire (le bachotage imposé par l'examen limite la possibilité de rénover les méthodes pédagogiques dans le cadre actuel).

Les discussions sur l'intérêt de l'intervention faite par le syndicat, comme sur l'ensemble de la pratique universitaire des étudiants devra avoir lieu au niveau le plus bas, l'amphi, le T.P. dans les C.S.B. ou les comités d'amphi. Les G.E. serviront de coordinateurs et d'éléments moteurs dans l'organisation de ce travail dans la mesure où ils auront une vue plus synthétique et où ils regrouperont les militants plus que la base même.

Les comités mixtes étudiants-professeurs permettront la participation des professeurs à ces séances d'évaluation des expériences menées.

Le syndicat doit être apte, partant des leçons tirées par le milieu des expériences pédagogiques, et plus généralement de la critique du cours, à définir des objectifs revendicatifs au niveau microscopique (1).

Quand ces objectifs toucheront l'organisation de l'enseignement, mise en place par le professeur, le syndicat devra essayer d'engager une discussion dans les comités mixtes ou non des contacts bilatéraux. Une action revendicative ne pourra être engagée contre le professeur, par des grèves sur le tas par exemple, que si elle semble légitime à l'ensemble de l'amphi et ne se heurte pas à l'ensemble du corps professoral.

- (1) c'est-à-dire au niveau de l'amphi, du T.P. par exemple, le changement du contenu du cours, la mise en place de conférences de méthodes, d'un polycopié de conception nouvelle, réorganisation des certificats, la multiplication du nombre d'assistants, de salles de travail.

La définition de ces objectifs "microscopiques" n'exige pas d'ailleurs toujours la médiation de l'intervention sur le travail étudiant. Le schéma intervention - discussion - objectifs microscopiques indique sans doute une pédagogie du travail syndical mais il serait dangereux de la rendre toujours obligatoire. Dans des cas aberrants, évidents aux étudiants dans la mesure où il s'agit d'anomalie dans le fonctionnement actuel de l'institution, le syndicat doit engager immédiatement une action après discussion dans les comités.

#### B - ACTION REVENDICATIVE NATIONALE ET ACTION UNIVERSITAIRE DE BASE.

L'action universitaire de base n'aura, pour le milieu une pleine signification que si elle débouche sur des actions revendicatives nationales. Le milieu doit pouvoir, en effet, saisir l'ensemble des implications de l'action universitaire de base si on ne veut pas qu'apparaisse un nouveau "corporatisme universitaire". On ne peut, adoptant une "attitude attentiste", poser le préalable des résultats de l'action universitaire de base pour engager sur les plans structurels des actions nationales ; les étudiants, les militants doivent être à même de saisir la portée de la critique, des interventions que le syndicat développe, sinon on risque de voir apparaître rapidement deux couches distinctes de militants. Les uns, corporatistes, spécialisés dans l'organisation de G.T.U, colloques, etc..., les autres plus politisés intervenant lors des campagnes revendicatives seulement.

Le syndicat doit aussi tenir compte des conditions politiques et sociales générales dans le développement de ses revendications. La publication du projet FOUCHET marque une étape importante dans la "technocratisation" de l'Université et ne peut rester sans réponse immédiate.

L'UN.E.F, a choisi, à l'AG. de septembre (I), de reculer la proposition d'une plate-forme contre le projet FOUCHET au 2ème trimestre. Cependant, dès maintenant un travail de sensibilisation sur la réforme doit être menée et un certain nombre d'objectifs doivent être avancés concrètement. Université unitaire, pas de licence au rabais, nouvelles méthodes d'enseignement, extension des fonctions hospitalières de base à tous les étudiants en médecine.

Les luttes, et en particulier les luttes budgétaires, que nous mènerons au 1er trimestre doivent tenir compte de cette nécessité (engager le plus rapidement possible les forces du mouvement contre les projets technocratiques).

(1) pour plus de précisions, voir in notion votée à l'A.G. de septembre et le texte action revendicative du B.N.de l'U.N.E.F

De plus, les luttes budgétaires, pour des locaux, des assistants, etc. correspondent à un certain nombre de disfonctionnements locaux (en lettres en particulier), mais ne découlent plus d'une situation générale. S'il est juste que l'U. N. E. F. sache agir lorsque des carences dans le fonctionnement actuel de l'Université se pose il est indispensable qu'elle relie ces luttes à la réforme de l'Université sinon elles n'auraient aucune signification pour les étudiants.

En fonction de ces éléments, nous pensons que l'action à la base du syndicat devra être reliée à la pratique revendicative nationale par :

- l'établissement de normes à partir ces données structurelles nouvelles (liaison entre l'action universitaire de base, les luttes budgétaires, les luttes sur les réformes structurelles)
- l'élaboration et l'avancement de propositions de réformes ou contre-réformes au projet FOUCHET (1)

#### 1°) La liaison avec la campagne budgétaire

La résorption progressive des déficiences matérielles posent la nécessité de lier les objectifs budgétaires que nous pouvons poser à la proposition de réformes structurelles, sinon notre campagne n'aurait aucune signification.

La traduction quantitative des exigences qualitatives définies dans le Manifeste devra se faire à partir de normes du type :

- pas plus de 25 étudiants dans les Travaux Pratiques, Travaux Dirigés, conférences de méthode (donc, multiplication des Assistants et des locaux).
- une petite salle de travail par 300 étudiants.

(1) Un tel travail n'a rien à voir avec l'élaboration de contre plan global qui n'a dans les conditions politiques actuelles aucune signification. Vu l'ensemble de préalables auxquels il s'heurte. Cf. texte de Toulouse 2eme partie. Introduction Politique.

(2) Nous ne cachons pas que si l'établissement de ces normes, peut, certes, servir de référence en montrant aux étudiants quel usage nous pourrions faire d'un pourcentage supérieur du budget de l'Education Nationale, il est utopique de vouloir à partir de l'établissement de normes établies réellement (*de savoir*) quel budget exige les réformes de l'Université avancées par l'U.N.E.F.

- multiplication du matériel de Travaux Pratiques en Sciences pour éviter le décalage entre les Travaux Pratiques et le cours qui a lieu, faute de matériel.
- pas plus de 250 étudiants dans un amphithéâtre et 500 dans une licence pour qu'il soit possible d'organiser des équipes pédagogiques.
- création de Centres de photocopies gratuits dans toutes les Facultés.

Le Syndicat devra :

- sensibiliser les étudiants sur les choix faits en matière de normes.
- montrer la liaison indispensable entre le budget et son utilisation.

2°) La liaison de l'action universitaire de masse avec la lutte pour les réformes de structures.

Un certain nombre de réformes de structures qu'avancera le syndicat, en particulier Université unitaire, pas de licence au rabais, ne découle pas d'une "logique interne", qu'aurait le développement de l'intervention sur le travail étudiant et de sa critique faite par le syndicat.

La sensibilisation du milieu étudiant sur ces problèmes se fera essentiellement à partir de l'explication par le syndicat des choix faits par FOUCHET et la diffusion du Manifeste.

Le Manifeste (1) de l'U. N. E. F. devra donc être discuté dans les comités d'amphi, C. E., réunions étudiants-professeurs pour que l'ensemble de la population universitaire comprenne les choix de l'U. N. E. F.

Pour la définition plus précise des objectifs, caractères des méthodes pédagogiques que nous proposons, d'une licence par année, la conduite d'une action à la base comme nous l'avons définie aux II et IIIèmes parties de ce texte est nécessaire.

(I) ou son résumé qui sera largement diffusé par le France-Soir spécial édité par l'U.N.E. F.

L'action universitaire de base permettra de définir des objectifs "microscopiques" qui définiront au niveau de l'amphi, du T. P., ce que le syndicat entend par enseignement méthodologique, participation des étudiants, etc...

En fonction du projet FOUCHET, du travail syndical à la base fait l'an passé essentiellement sur les méthodes pédagogiques, il semble que les objectifs nationaux à avancer le plus rapidement possible soient : (1)

- université unitaire
- maintien de la propé et licence en 4 ans
- extension des fonctions hospitalières à tous les étudiants
- enseignement plus méthodologique (en propé, en particulier
- licence par année
- création d'équipes pédagogiques (2)
- l'allocation d'études pour tous

Les deux premiers points constituent une réponse directe à FOUCHET. Les autres partent des thèmes avancés par l'U. N. E. F. l'an dernier, en corrigeant bien entendu les déviations qui ont pu naître, et de la nécessité d'avancer face à l'enseignement technocratique que l'on nous prépare, le besoin d'un enseignement méthodologique.

### 3°) L'unification de la pratique de l'U.N.E.F.

L'action du syndicat à la base devra avoir en permanence le souci d'amener les étudiants à prendre conscience de la nécessité d'agir sur les objectifs que nous venons d'explicitier.

L'organisation d'expériences pédagogiques, la mise en place de G.T.U., les discussions des comités d'amphi, des comités mixtes étudiants-professeurs devront permettre au syndicat de préciser ces objectifs, et d'explicitier leur contenu.

(1) une définition plus précise des objectifs structurels du mouvement devra être fait au cours des prochaines réunions d'office et à l'A.G. de décembre.

la plate-forme que nous posons ici, au niveau de l'expression en termes revendicatifs encore à l'étude. Mais, dans la mesure où ces objectifs sont ceux que le mouvement peut proposer le plus rapidement, le travail d'étude et de sensibilisation doit commencer dès maintenant.

(2) pour la définition de ces thèmes voir le Manifeste deuxième partie B.



Il est indispensable si le mouvement veut éviter de retourner à la situation de l'an dernier, que le mouvement UNIFIE SA PRATIQUE ET CENTRE SON ACTION A TOUS LES NIVEAUX AUTOUR DE MEMES THEMES. Les militants, quelque soit le degré de l'intervention qu'ils font (organisation de G.T.U. ou développement de luttes budgétaires et de normes), doivent toujours tenir compte de la nécessité d'unifier leur pratique et de la dépasser par le développement des luttes contre le plan FOUCHET et pour des réforme de l'institution universitaire.

### C-LA CONDUITE DES LUTTES REVENDICATIVES A LA BASE

Action universitaire de base, pratique revendicative nationale devront avoir des thèmes unifiés, devront être aussi étroitement reliés. L'action revendicative nationale ne peut être une action isolée, mais se situe dans le contexte de l'action universitaire de base qui forme son "amont", et son "aval", la grève, la manifestation étant un moment de la lutte (1). L'aspect "réflexion sur le travail étudiant mise en place de micro-revendications," "traduction des objectifs nationaux" de l'action universitaire de base permet de faire cette liaison (2). Ce niveau plus proprement revendicatif de l'action universitaire de base, par rapport à l'"intervention sur le travail étudiant" (3) doit comporter une sensibilisation par les comités d'amphi et de T.P, par les comités mixtes et le développement d'actions revendicatives sur les micro-revendications

- Les comités d'amphi devront intégrer dans les plates-formes nationales les critiques « dévoilées » par l'A. U. B. dégager des propositions concrètes (nécessité d'une positivité de l'A. U. B.), permettre un travail de sensibilisation sur les problèmes plus spécifiquement nationaux. Ces comités d'amphi, lors d'action revendicative, deviendront des "comités de grève" et dirigeront l'action.

(1) Nous n'aborderons pas, dans ce texte, le déroulement exact de la campagne revendicative nationale, de ces modalités (grève, manifestations, actions intersyndicales, etc...), ni son lien avec l'action du deuxième trimestre qui doit poser de façon plus précise les problèmes structurels et l'allocation d'études. Le texte action revendicative du B.N. de l'U.N.E.F. le fait de façon précise.

(2) Cf. troisième partie A et B

(3) Cf. deuxième partie

(4) Nous rappelons ces points pour mémoire, cf. ci-dessus

○ Les comités mixtes : joueront un rôle de réflexion et de dynamisation ainsi que de sensibilisation directe. Toutefois, dans le cas d'action revendicative groupant étudiants et professeurs, actions qui doivent être développées, ces comités pourraient jouer le rôle de comité de grève.

○ Les grèves, manifestations qui peuvent avoir lieu (avant ou après la campagne nationale), la campagne nationale elle-même, devront revêtir des formes nouvelles permettant la participation la plus large des étudiants au mouvement et à son organisation, une compréhension claire des mots d'ordre.

Une redéfinition des formes d'action du syndicat s'impose. La grève des T. P. à la F. G. E. L. fut, l'an dernier, dans ce domaine, une tentative riche d'enseignement.

... Dans chaque T.P. où se trouverait inscrit plus de 40 étudiants, une action devait être engagée pour obtenir un nouvel assistant. Le C.A. de la F.G.E.L. reprit le mot d'ordre à son compte, mais en le précisant : il ne pouvait s'agir d'une décision d'appareil (impliquant par exemple la fermeture des portes du T.P. au 40<sup>ème</sup> étudiant, ou bien la mise en grève de tous les T.P. de la Sorbonne, puisque la plupart étaient surchargés effectivement.) Il ne pouvait non plus s'agir d'une action symbolique du style « protestation solennelle ». Bien au contraire, une telle action exigeait que l'on aille jusqu'au bout, jusqu'à la nomination de nouveaux assistants, et ceci impliquait que la pression des étudiants sur l'administration soit assez forte pour l'amener à céder. En un mot, il fallait que les étudiants fassent eux-mêmes cette grève, qu'ils en décident, qu'ils en discutent, que cette grève soit l'occasion d'un débat, de telle sorte que ce ne soit pas à des déclarations virulentes que l'administration soit confrontée, mais à la détermination quotidienne des étudiants face à leurs problèmes propres dans les T.P.. A cet effet, le lancement de comités de T.P. fut décidé, ils devaient proposer dans leurs T.P. à l'heure même du cours, le principe de la grève, provoquer une discussion avec les étudiants et même l'assistant, leur proposer de voter une motion si la grève était votée, le T.P. devait élire un comité de grève, débrayer immédiatement, et descendre manifester devant le secrétariat de la faculté, en exigeant qu'une délégation soit reçue par le Doyen...

...Dans l'ensemble, une grande majorité décida la grève illimitée, sans trop y croire parfois. Cette grève serait-elle suivie jusqu'à satisfaction. Existait-il seulement un nombre suffisant de chercheurs ou de professeurs capables d'être assistants ? Des crédits pouvaient-ils être encore débloqués ? Le mot d'ordre de grève illimitée était-il lui-même juste ?...

...Les discussions suscitées par les délégués de T.P., amenèrent à des remises en question plus radicales encore. Pourquoi avoir choisi le nombre de 40 ? Tout dépendait en somme de la conception que l'on avait du "travail pratique". Se mettre en grève pour obtenir de nouveaux assistants ne suffisait déjà plus. La grève engagée dans chaque T.P. par chacun des étudiants du T.P. s'enrichissait ainsi de nouvelles déterminations. Des T.P. décidaient d'organiser des tables rondes avec les professeurs et les assistants sur les méthodes de travail...

...Pour cela, il fallait que le comité de grève ne soit plus un comité temporaire. Il devait subsister à la grève pour assurer l'organisation du dialogue. Pendant la grève, ce comité devait informer à l'aide de feuilles spéciales les étudiants de l'évolution de leurs revendications. Chaque semaine, les étudiants devaient se réunir et discuter de la poursuite de l'action, puisque les motions avaient été l'objet de discussion sur la fonction des Travaux Pratiques, ces discussions devaient continuer. Ainsi la grève n'était-elle plus portée à bout de bras par quelques militants, mais devenait l'affaire de tous les grévistes... (1)

Les formes revendicatives nouvelles, par rapport aux grèves traditionnelles de l'U.N.E.F du type de la grève des T.P. de la F.G.E.L. permettront une mobilisation accrue du milieu, à condition évidemment, qu'elles développent des mots d'ordre concrets clairement compris par les étudiants.

Le travail à la base de l'U.N.E.F. devra permettre de préparer des actions revendicatives, au contenu précis et ayant pour le milieu, une signification démocratique.

Cette "positivité" de l'action syndicale, que nous avons posée dans ce texte, est nécessaire pour que l'action universitaire de base ne s'enlise pas dans un travail agitationnel purement critique, qui n'offrirait pas de perspectives au milieu et pour que les mots d'ordre nationaux, tant sur les luttes budgétaires que structurelles ne soient perçus que comme des thèmes plaqués par l'appareil.

(1) Article de Michel Rostain dans le N° 6 des Cahiers de l'U. N. E. F. année 1963-1964.